

**DELIBERATION (2026-27)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Désignation de délégués au Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme (TE63), secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 27 mars 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET.

Représentés : M.MME : Marielle GOUTTARD (pouvoir à Marie DA COSTA), Nicolas JOIGNEAUX (pouvoir à Fabien THIOLAS).

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Vu les élections municipales en date du 15 et 22 mars 2026,

Considérant que la commune est adhérente à Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme (TE63), à minima pour la compétence obligatoire,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme (TE63), secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, procède à l'élection, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui représenteront la commune au Secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton.

Après avoir pris acte des candidatures et les élections opérées :

A été élu (15 Votants-15 POUR) délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Énergie :

- M. THIOLAS Fabien

A été élu délégué (15 Votants-15 POUR) suppléant au Secteur Intercommunal d'Énergie :

- M. LEHMANN Romain

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 2 avril 2026.

Au registre sont les signatures.

En Mairie de La Roche Noire, 2 avril 2026.

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire, Sébastien SIRIEIX.